



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dans le cadre de notre France Services, des permanences avec un conciliateur de justice seront organisées dans nos locaux à partir du **jeudi 09 septembre 2021**.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre l'arrangement amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties, pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

M. Olivier Troncin, conciliateur de justice, auprès de la cour d'appel de Versailles, vous recevra **uniquement sur rendez-vous** pour régler, exclusivement, **les litiges entre particuliers**; il ne règle pas les litiges avec les administrations, ni les problèmes de famille.

Ces permanences se dérouleront **le deuxième et le quatrième jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00** dans les locaux de France Services au 1 place de la Fontaine à Thoiry.

**Pour tout renseignement ou pour fixer un rendez-vous, merci de nous contacter au
01.34.94.77.39 ou au 01.34.94.77.43.**